



Gestion mondiale d'actifs CI annonce des changements à sa gamme de FNB

TORONTO (1^{er} février 2021) – [Gestion mondiale d'actifs CI](#) (« GMA CI ») a annoncé aujourd'hui les modifications proposées à sa gamme de fonds négociés en bourse, notamment des fusions et des changements d'objectifs de placement.

En outre, GMA CI a révisé la cote de risque de certains FNB et annonce la clôture du FNB Revenu fixe de longue durée CI First Asset (TSX : FLB), qui aura lieu autour du 22 avril 2021. Tous les FNB concernés sont cotés à la Bourse de Toronto (« TSX »).

Fusions de FNB

GMA CI propose les cinq fusions de FNB suivantes (les « Fusions ») :

FNB en voie de dissolution	FNB de continuation
FNB Indice Morningstar Canada Dividende cible 30 CI First Asset (TSX : DXM)	FNB CI WisdomTree Canada de dividendes à croissance de qualité (TSX : DGRC)
FNB Indice de rachat d'actions canadiennes CI First Asset (TSX : FBE)	FNB CI WisdomTree Canada de dividendes à croissance de qualité (TSX : DGRC)
FNB Indice de rachat d'actions américaines CI First Asset (TSX : FBU)	FNB Indice de croissance de dividendes de titres américains de qualité WisdomTree CI (TSX : DGR)
FNB Banques européennes CI First Asset (TSX : FHB)	FNB Secteur financier mondial CI First Asset (TSX : FSF)
FNB Indice Morningstar États-Unis Dividende cible 50 CI First Asset (TSX : UXM, UXM.B)	FNB Indice de croissance de dividendes de titres américains de qualité WisdomTree CI (TSX : DGR, DGR.B)

Si les fusions sont approuvées, les détenteurs de parts des FNB en voie de dissolution recevront la valeur équivalente en dollars des titres de la même catégorie ou série du FNB de continuation correspondant à l'issue des fusions. Les fusions, à l'exception de la fusion proposée de FNB Banques européennes CI First Asset, ne donneront pas lieu à une cession imposable pour les détenteurs de parts, mais les FNB en voie de dissolution peuvent verser une distribution lorsque les fusions ont lieu. La fusion proposée du FNB Banques européennes CI First Asset devrait avoir lieu sur une base imposable, serait considérée comme une cession à des fins fiscales et pourrait avoir des conséquences fiscales pour les détenteurs de parts du FNB Banques européennes CI First Asset.

Dans tous les cas, tous les fonds en voie de dissolution et les fonds de continuation sont gérés par la même équipe de gestionnaires de portefeuille GMA CI. En outre, les frais de gestion et les frais d'administration fixes ou les frais de fonctionnement, le cas échéant, des FNB de continuation sont identiques ou inférieurs aux frais de gestion et aux frais d'administration fixes ou aux frais de fonctionnement, selon le cas, des FNB en voie de dissolution correspondants.

GMA CI a proposé les fusions pour réduire les duplications dans sa gamme de FNB et créer des fonds plus vastes et plus efficaces. Les coûts et les dépenses liés aux fusions sont pris en charge par GMA CI, et non par les FNB.



Veillez noter que si une fusion proposée n'est pas approuvée, le FNB clôturé applicable sera clôturé le ou vers le 22 avril 2021 (la « date de dissolution »), la radiation de la cote de la TSX devant avoir lieu le ou vers le 21 avril 2021. Dans ce cas, dès que possible après la date de dissolution, les actifs nets du FNB en voie de dissolution seront liquidés et le produit de cette liquidation sera distribué au prorata entre les détenteurs de parts inscrits à la date de dissolution.

Changements d'objectifs de placement

GMA CI propose de modifier les objectifs de placements des FNB suivants (la « proposition de modification des objectifs de placement » et, avec les fusions, les « Propositions ») :

- FNB Options d'achat couvertes sur géants de l'énergie CI First Asset (TSX : NXF, NXF.B)
- FNB Options d'achat couvertes sur géants de l'or+ CI First Asset (TSX : CGXF)
- FNB Options d'achat couvertes sur géants de la santé CI First Asset (TSX : FHI, FHI.B)
- FNB Options d'achat couvertes sur géants des technologies CI First Asset (TSX : TXF, TXF.B).

La proposition de modification des objectifs de placement vise à offrir une plus grande possibilité de diversifier les investissements détenus dans les FNB, et devrait conduire à une plus grande efficacité, flexibilité et liquidité.

Conformément à l'instrument national 81-102 *Fonds d'investissement*, les détenteurs de parts des FNB en voie de dissolution sont tenus d'approuver les fusions et les modifications des objectifs de placement nécessitent l'approbation des détenteurs de parts des FNB concernés. En outre, les fusions nécessiteront une approbation réglementaire. En conséquence, les assemblées des détenteurs de parts se tiendront le 1^{er} avril 2021 et, si nécessaire, la ou les assemblées ajournées se tiendront le 8 avril 2021. Les détenteurs de parts inscrits pour chaque série de parts de ces FNB en date du 10 février 2021 auront le droit de recevoir un avis de convocation et pourront voter aux assemblées. Le document d'avis et d'accès qui détaille les Propositions sera envoyé par courrier aux détenteurs de parts et la circulaire d'information de la direction sera disponible sur www.sedar.com et sur notre site Web www.firstasset.com vers le 19 février 2021. En attendant les approbations requises des détenteurs de parts et des autorités réglementaires, le cas échéant, les Propositions seront mises en œuvre le ou vers le 16 avril 2021.

Le Comité indépendant de révision des FNB a examiné les fusions en ce qui concerne les questions de conflit d'intérêts potentiels et a formulé sa recommandation positive, après avoir déterminé que les fusions procurent un résultat juste et raisonnable pour chacun des FNB.

Modification de la cote de risque

Parallèlement aux changements proposés, GMA CI a révisé comme suit la cote de risque de certaines séries de trois des FNB concernés :

Nom	Symbole	Cote actuelle	Nouvelle cote
FNB Options d'achat couvertes sur géants de l'énergie CI First Asset (parts communes)	NXF	Moyen à élevé	Élevé



FNB Options d'achat couvertes sur géants de l'énergie CI First Asset (parts communes non couvertes)	NXF.B	Moyen	Moyen à élevé
FNB Indice Morningstar Canada Dividende cible 30 CI First Asset (parts communes)	DXM	Faible à moyen	Moyen
FNB Indice Morningstar États-Unis Dividende cible 50 CI First Asset (parts communes non couvertes)	UXM.B	Faible à moyen	Moyen

Les modifications à la cote de risque sont déterminées selon la méthodologie de classement du risque établie par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières visant à déterminer le niveau de risque des fonds communs de placement. GMA CI revoit le classement du risque de chacun des fonds sous sa gestion au moins une fois l'an et chaque fois qu'un fonds subit un changement significatif. Ces modifications ne sont attribuables à aucun changement aux objectifs ou stratégies d'investissement, ou à la gestion des FNB.

Dissolution du FNB Revenu fixe de longue durée CI First Asset

GMA CI va dissoudre le FNB Revenu fixe de longue durée CI First Asset (TSX : FLB) le ou vers le 22 avril 2021 (la « date de dissolution FLB »). GMA CI demandera à la Bourse de Toronto de déclasser les parts du FNB Revenu fixe de longue durée CI First Asset de la TSX le ou vers le 21 avril 2021. Jusqu'à cette date, les parts du FNB continueront à être cotées sur la TSX. Dès que possible après la date de dissolution FLB, les actifs nets du FNB seront liquidés et le produit de cette liquidation sera distribué au prorata entre les détenteurs de parts inscrits à la date de dissolution FLB. GMA CI publiera un communiqué de presse supplémentaire le ou vers la date de dissolution FLB, confirmant les derniers détails de la dissolution.

Assemblée(s) ajournée(s) pour les fonds communs de placement First Asset

Le 18 janvier 2021, GMA CI a annoncé la tenue des assemblées des porteurs de parts des fonds communs de placement First Asset le 25 mars 2021. Il a été annoncé précédemment que si une (des) assemblée(s) ajournée(s) est (sont) nécessaire(s), elle(s) se tiendra(ont) le 1^{er} avril 2021; cependant, toute(s) assemblée(s) ajournée(s) se tiendra(ont) plutôt le 5 avril 2021.

À propos de Gestion mondiale d'actifs CI

Gestion mondiale d'actifs CI est l'une des plus grandes sociétés de gestion d'investissement du Canada. Elle offre une large gamme de produits et de services d'investissement et est présente sur Internet à l'adresse www.ci.com. GMA CI est une filiale de Financière CI Corp. (TSX : CIX, NYSE : CIXX), une société indépendante qui offre des services de conseil en gestion d'actifs et de patrimoine à l'échelle mondiale, avec un actif total d'environ 231 milliards \$ CA en date du 31 décembre 2020.

L'investissement dans les fonds communs de placement et les fonds négociés en bourse (FNB) peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Des renseignements importants sur les fonds communs en placement et les fonds négociés en bourse (FNB) figurent dans leurs prospectus respectifs. Les fonds communs de placement et les FNB ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés pourraient ne pas se répéter. Habituellement, vous payez des frais de courtage à votre courtier si vous achetez ou vendez des parts d'un FNB sur une bourse canadienne reconnue. Si les parts sont achetées ou vendues sur ces bourses canadiennes, les investisseurs pourraient payer plus que la valeur liquidative courante lorsqu'ils achètent les parts du FNB et recevoir moins que la valeur liquidative courante lorsqu'ils les vendent.



Ce communiqué est fourni à titre de source générale d'information et ne doit pas être considéré comme un conseil personnel, juridique, comptable, fiscal ou d'investissement, ni être interprété comme un signe d'approbation ou une recommandation d'une entité ou d'une valeur mobilière discutée. Nous recommandons aux particuliers de demander l'avis de professionnels compétents au sujet d'un investissement précis. Les investisseurs devraient consulter leur conseiller professionnel avant d'apporter tout changement à leurs stratégies d'investissement.

Certains énoncés contenus dans le présent document constituent des énoncés prospectifs. Est considéré comme un énoncé prospectif tout énoncé correspondant à des prévisions ou dépendant de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportant, ainsi que tout énoncé incluant des verbes comme « s'attendre », « prévoir », « anticiper », « viser », « entendre », « croire », « estimer », « évaluer » ou « être d'avis » ou tout autre mot ou expression similaire. Les énoncés prospectifs qui ne constituent pas des faits historiques sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Les résultats ou événements qui surviendront pourraient être donc substantiellement différents des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne comportent aucune garantie de rendement futur. Ils sont, par définition, fondés sur de nombreuses hypothèses. Bien que les énoncés prospectifs contenus aux présentes soient fondés sur des hypothèses que Gestion mondiale d'actifs CI considère comme raisonnables, Gestion mondiale d'actifs CI ne peut garantir que les résultats obtenus seront conformes à ces déclarations prospectives. Il est recommandé au lecteur de considérer ces énoncés prospectifs ainsi que d'autres facteurs avec précaution et de ne pas leur accorder une confiance excessive. La société ne s'engage aucunement à mettre à jour ou à réviser de tels énoncés prospectifs à la lumière de nouvelles données, d'événements futurs ou de tout autre facteur qui pourrait influencer sur ces renseignements et décline toute responsabilité à cet égard, sauf si la loi l'exige.

Gestion mondiale d'actifs CI est le nom d'une entreprise enregistrée de CI Investments Inc.

©CI Investments Inc. 2021. Tous droits réservés.

Contact :

Danielle Klassen
Gestionnaire principale, Communications corporatives
Gestion mondiale d'actifs CI
437 788-9554
dklassen@ci.com